

Réf: Dossier 456882

## Avis de constitution

### SOCIETE « GROUPE PILAR »

Siège Abidjan port Bouët cité douane de l'aéroport,  
Rue 2 extension, Lot 10, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE PILAR »

Objet : Agence immobilière -Promotion immobilière -  
Bâtiment - Nettoyage.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan port Bouët cité douane de l'aéroport,  
Rue 2 extension, Lot 10, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle TOH LOU DALE GENEVIEVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11961 du 28/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73191/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

